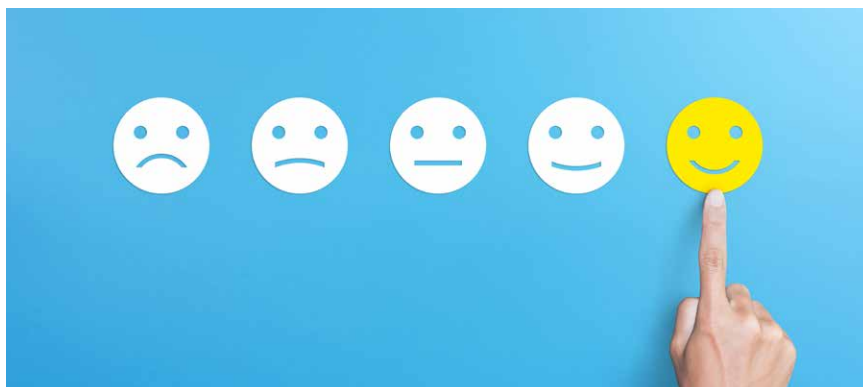


BULLETIN D'INFORMATION FINANCIÈRE

Septembre 2024
Volume XXX, numéro 3

DANS CE NUMÉRO...

Retour sur le Salon des médecins résidents	2
Les avantages financiers de l'incorporation : étude de cas	3
Les indicateurs à connaître pour mieux gérer votre clinique	5
La ristourne Fonds FMOQ	7
Nouvelles règles pour les FRV	7
Gagnants du concours « Cotisez sans y penser »	8
Calendrier 2025	8
Promotion REEE	8
Survol des marchés financiers	9
Rendements annuels composés et valeurs unitaires des parts	11
Fluctuations des marchés boursiers et obligataires	11
Nos services-conseils	12
Pour nous joindre	12



Chers clients,

Nous sommes ravis de partager avec vous un moment fort de notre année : les résultats de notre sondage annuel de satisfaction, réalisé au printemps 2024. Vous avez été nombreux à répondre, et vos retours constituent une source précieuse d'inspiration pour nous.

Nous sommes fiers d'annoncer que 84 % des médecins répondants trouvent leur accompagnement en investissement chez Fonds FMOQ « excellent », et 15 % « bon ».

Ces résultats reflètent le dynamisme et l'engagement de notre équipe à vous offrir un service de qualité, en accord avec les valeurs qui nous animent depuis 45 ans. Votre satisfaction est notre plus belle récompense, qui témoigne de la confiance que vous nous accordez.

Loin de nous reposer sur ces lauriers, nous travaillons déjà pour vous offrir, dans un avenir rapproché, une prise en charge encore plus personnalisée avec une offre de services élargie toujours plus en phase avec vos besoins et vos ambitions.

Merci pour votre confiance renouvelée, c'est ensemble que nous continuerons à écrire cette belle histoire.

Emmanuel Matte,
Président

RETOUR SUR LE SALON DES MÉDECINS RÉSIDENTS



Quel succès éclatant pour notre Salon des médecins résidents en médecine familiale, tenu le 26 juillet dernier à Trois-Rivières !

Nous sommes fiers d'avoir rassemblé plus de 400 médecins résidents autour de cet événement d'envergure, dédié à la valorisation de la médecine de famille.

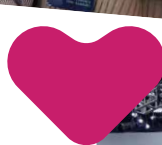
Un immense merci à nos exposants, véritables piliers de ce succès, et à nos conférenciers dont les interventions ont fait briller ce programme enrichissant.

Les participants ont vécu une journée mémorable, tant pour multiplier les échanges inspirants avec de futurs collègues que pour découvrir divers milieux de pratique, le tout dans une ambiance conviviale et festive.



Et que dire du moment fort du concours « Envolez-vous vers l'aventure » ! L'heureuse gagnante, D^{re} Lidhya Aliouat, repart avec un incroyable voyage pour deux, à la destination de son choix.

Cette édition a été marquée par un enthousiasme palpable, et nous sommes fiers d'avoir fait de cette première une réussite !





LES AVANTAGES FINANCIERS DE L'INCORPORATION : ÉTUDE DE CAS



Joanne Lebel, CPA, Pl. Fin., LL.M. Fisc.
Planificatrice financière et fiscaliste

Sofia a 35 ans et se demande si l'incorporation de sa pratique aurait réellement des avantages pour elle : « Aurais-je des réductions d'impôt? Une capacité d'épargne plus importante? À combien s'élèveraient mes frais d'avocat et comptables? Quand est-il pertinent de m'incorporer? »

L'un des principaux avantages de l'incorporation est le report d'impôt sur les sommes accumulées et laissées dans la société, autrement payables sur le revenu de profession. L'accumulation de l'épargne se fait donc plus rapidement.

Sans l'incorporation et à titre de travailleuse autonome, Sofia paierait de l'impôt sur la totalité de son revenu annuel de 300 000 \$ au taux marginal maximum de 53,31 %, et ne pourrait en différer l'imposition dans le temps.

Une étude du coût de vie de Sofia s'avère donc essentielle pour prendre la décision de s'incorporer.

Le cas de Sofia : hypothèses retenues

Puisque Sofia envisage de prendre sa retraite dans une trentaine d'années, l'incorporation de sa pratique médicale devrait donc être avantageuse considérant qu'elle pourra laisser des sommes s'accumuler, à long terme, au sein de sa société.

En revanche, si elle souhaitait prendre sa retraite à un âge plus jeune, l'augmentation récente du taux d'inclusion du gain en capital à 66,67 % pourrait changer la donne et un statut de travailleuse autonome pourrait être préférable.

En outre, à titre d'actionnaire de sa société, Sofia pourrait se rémunérer par une combinaison optimale de salaire et dividende selon son coût de vie et en fonction de ses futurs projets. Une analyse effectuée en collaboration avec son expert-comptable serait à considérer. Pour le scénario présenté ici, nous avons retenu une rémunération par salaire uniquement.

Par le versement d'un salaire, Sofia pourra accumuler des droits de cotisation à son Régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Ainsi, elle accumulera des économies au sein de sa société et aussi à titre personnel. Cette rémunération lui permettra également de cotiser au Régime des rentes du Québec (RRQ) en plus du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) pour éventuellement recevoir une rente annuelle de retraite et une prestation de congé parental, élément bien important puisqu'elle songe à avoir un enfant. Si ce projet d'enfant se réalisait à court terme, Sofia pourrait avoir avantage à reporter l'incorporation de sa société d'une année.

Sofia est en couple avec Jérémie, son conjoint de fait. Le couple maintient une comptabilité séparée. Sofia et Jérémie possèdent une maison grevée d'une hypothèque. Le coût de vie net annuel de Sofia est de 85 000 \$ par an.

Ceci inclut sa quote-part du paiement de l'hypothèque ainsi que sa participation aux dépenses du ménage.

L'avantage de l'incorporation : reporter l'impôt sur les sommes laissées dans la société

La pratique médicale de Sofia génère des revenus professionnels nets (avant salaire, impôts et charges sociales) de 300 000 \$, déductions faites des dépenses d'affaires. Les frais supplémentaires liés à la société (honoraires professionnels) sont de 4 000 \$ par année.

Sofia souhaite maximiser son REER et son compte d'épargne libre d'impôt (CELI), dont les droits sont respectivement de 31 560 \$ et 7 000 \$ en 2024. Afin de couvrir le tout, nous proposons un salaire de 180 500 \$ sans aucun versement de dividende.



TABLEAU COMPARATIF : Revenus gagnés personnellement ou via une société par actions (SPA)

Revenu net professionnel : **300 000 \$**

Dépenses courantes (niveau de vie) : **85 000 \$**

Hypothèses utilisées pour la société : **Salaire personnel, aucun dividende**

	SANS SOCIÉTÉ	AVEC SOCIÉTÉ
Revenu net professionnel	300 000 \$	300 000 \$
Frais supplémentaires (honoraires professionnels)	s.o.	-4 000 \$
Salaire versé à l'actionnaire-dirigeante		-180 500 \$
Charges sociales de l'employeur		-7 977 \$
Revenu imposable au niveau de la société		107 523 \$
Impôts estimés au niveau de la société (20,5 % en 2024)		-22 042 \$
Surplus disponible laissé dans la société		85 481 \$
	TRAVAILLEUR AUTONOME	SALARIÉ DE LA SOCIÉTÉ
Revenus		
Revenu net professionnel ou salaire	300 000 \$	180 500 \$
Cotisation REER	-31 560 \$	-31 560 \$
Charges sociales : RRQ / RQAP / FSS	-10 521 \$	-4 812 \$
Total	257 919 \$	144 128 \$
Impôts estimés au niveau personnel (en 2024)	-104 069 \$	-47 355 \$
Somme disponible après impôts	153 850 \$	96 773 \$
Niveau de vie estimé	-85 000 \$	-85 000 \$
Surplus budgétaire disponible au niveau personnel	68 850 \$	11 773 \$
REER	31 560 \$	31 560 \$
Surplus laissé dans la société	s.o.	85 481 \$
Investissement potentiel total	100 410 \$	128 814 \$
Somme additionnelle pouvant être investie dans la société par actions de Sofia		28 404 \$

À titre de travailleuse autonome, Sofia dégagerait un surplus budgétaire de 68 850 \$ lui permettant de cotiser à son CELI en plus de lui laisser environ 60 000 \$ pour de l'épargne, des projets ou le paiement de dettes une fois ses impôts payés.

Cependant, en choisissant l'incorporation de sa pratique médicale, en plus de maximiser sa cotisation à son REER et de bénéficier d'un surplus budgétaire de 11 773 \$ pour cotiser à son CELI, Sofia dégage un avantage fiscal additionnel de plus de 28 404 \$ relié aux impôts reportés sur la somme de 85 481 \$ laissée dans sa société.

Les sommes accumulées au sein de sa société chaque année (2024 : 85 481 \$), fructifieront jusqu'au décaissement, soit dans un horizon temporel d'une trentaine d'années. Les revenus de placements et gains en capital sur cette somme sont imposables dans la société.

Une fois à la retraite, au commencement de la période de décaissement, son taux d'imposition personnel sera possiblement inférieur à celui payé durant sa vie active. Pour le décaissement des fonds détenus dans sa société, il y aura une imposition sous forme de dividendes ordinaires qui pourront être étalés sur plusieurs années.

Notez que nous prenons pour hypothèse que la société de Sofia est admissible à la déduction pour petite entreprise (DPE) au fédéral (revenus passifs < 50 000 \$), assujettie au taux d'imposition de 9 %, mais non au Québec (ne se qualifiant pas au critère des 5 500 heures rémunérées), où elle est au taux d'imposition de 11,5 %.

En tant qu'actionnaire-dirigeante de sa société, sa succession sera admissible à une prestation consécutive au décès non imposable de 10 000 \$.

Sofia doit s'attendre à défrayer certains coûts afin de remplir ses obligations juridiques et fiscales, dont les frais de constitution à payer au moment de l'incorporation de sa société par actions. Diverses résolutions juridiques et fiscales, ainsi que la production d'états financiers et de déclarations annuelles de revenus sont à prévoir.

En plus de devoir déclarer sa société au Collège des médecins du Québec (CMQ), de s'inscrire à la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) et au Registraire des entreprises du Québec (REQ), Sofia devra tenir à jour son livre des procès-verbaux.

*Avis de non-responsabilité : ce cas est fictif. Les impôts sont estimatifs. Des simulations personnalisées sont nécessaires.

LES INDICATEURS À CONNAÎTRE POUR MIEUX GÉRER VOTRE CLINIQUE



Marc Pineault

Directeur adjoint Solutions cliniques Fonds FMOQ

Les médecins gestionnaires de clinique ont souvent une mine d'or d'informations à leur disposition : elles peuvent leur permettre d'optimiser la gestion de leur clinique. Cependant l'étendue des informations accessibles est très large, c'est pourquoi sélectionner les principaux indicateurs pertinents, et bien s'en servir, va les aider à avoir une vision claire de la direction à prendre. En voici quelques exemples.

L'équilibre entre l'instinct et l'analyse

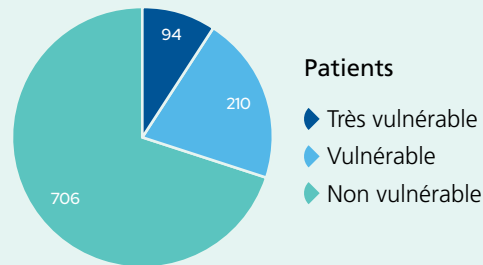
Lorsqu'on gère une clinique pendant plusieurs années, on fait face, à un moment ou à un autre, à des problématiques de gestion des horaires, de rétention du personnel et autres. D'un côté, suivre son instinct pour prendre des décisions cruciales équivaut à piloter un avion les yeux bandés et pourrait nuire au fonctionnement de la clinique. Sans les données fournies par ses instruments, le pilote risque de devenir désorienté. Il pense être à 10 000 pieds d'altitude alors qu'en réalité, il est près de toucher le sol !

D'un autre côté, une analyse sans fin des données disponibles paralyse l'action, alors qu'il est nécessaire de régler rapidement des problèmes. Le pilote ne peut pas attendre de s'écraser au sol pour redresser l'appareil. Dès qu'il perçoit le signal d'une mauvaise altitude, il doit agir.

Le rapport de votre offre de services

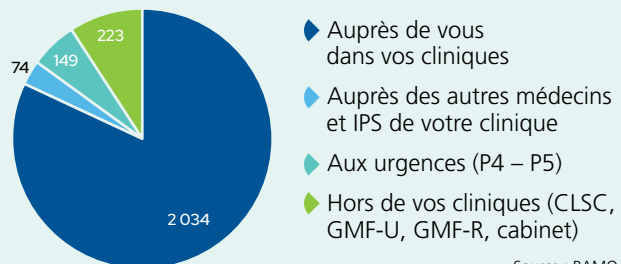
Fourni par la RAMQ, le Rapport de votre offre de services en établissement et hors établissement (ROSEH) propose une vue d'ensemble de votre profil de pratique (figures 1 et 2). Il vous permet de connaître votre nombre de patients inscrits, le type de patients et leurs habitudes de consommation de soins. Vous saurez combien de rendez-vous ils ont pris au cours d'une année. Votre taux d'assiduité personnel fait également partie de ce rapport. Il indique le nombre de rendez-vous que vos patients ont obtenus dans votre clinique par rapport à la somme de leurs visites auprès de l'ensemble des médecins et infirmières ou infirmières praticiennes spécialisées (IPS).

Figure 1 : Illustration des types de patients



Source : RAMQ

Figure 2 : Illustration de la consommation de soins de vos patients



Source : RAMQ

Les données sur votre clinique

Le ministère de la Santé et des Services sociaux fournit également un profil pour les cliniques médicales, contenant le même type d'informations que le ROSEH. Il permet notamment d'établir le taux global de vulnérabilité des patients inscrits. Ces patients ont besoin d'être vus plusieurs fois par an, et ont un impact particulier sur votre horaire, celui de vos collègues, sur le personnel requis et le fonctionnement général de la clinique.

Le dossier médical électronique (DMÉ) vous aidera également à optimiser les horaires des praticiens de la clinique. Il permet de générer des rapports comprenant le nombre de personnes qui ne se présentent pas à leur rendez-vous, la quantité de plages horaires vides et d'autres indicateurs pertinents.

Si vous utilisez un système de téléphonie IP, vous pouvez obtenir des données sur la gestion des appels de la clinique. Vous aurez alors une meilleure idée du taux de réponse au téléphone, par exemple lorsque vos patients veulent prendre rendez-vous.

Toutes ces données, une fois rassemblées, dresseront un portrait assez juste de l'activité de la clinique et vous aideront à prendre des décisions éclairées.

SOLUTIONS CLINIQUES | FONDS FMOQ



Être bien occupé sans être débordé

Pour illustrer l'utilité des indicateurs, étudions le cas de deux cliniques. À la clinique A, les patients ont du mal à parler aux secrétaires pour prendre rendez-vous. Ils s'en plaignent verbalement aux professionnels de cette clinique quand ils parviennent à les rejoindre. Les gestionnaires analysent les données téléphoniques et découvrent que 20 % des appels ne sont pas répondus. Une des solutions serait d'embaucher plus de personnel au secrétariat. Ou encore d'implanter un système de prise de rendez-vous en ligne dont le fonctionnement devra être bien expliqué à la clientèle pour une meilleure efficacité.

La clinique B, pour sa part, n'a aucune disponibilité de rendez-vous et son horaire est surchargé. Selon le rapport du ministère, son taux de patients vulnérables atteint 45 %. Plusieurs ont du mal à obtenir un rendez-vous pour un suivi médical concernant leur problème de diabète, de santé mentale ou d'hypertension. Après l'analyse des données disponibles, il semble qu'environ un quart de la clientèle prenne la majorité des rendez-vous disponibles. Suite à ce constat, les gestionnaires décident de mettre en place un concept d'accès adapté pour mieux diriger les patients vers le bon professionnel dans le meilleur délai.

S'appuyer sur des indicateurs pertinents permet d'obtenir un portrait clair du fonctionnement de votre clinique et aide à prendre des décisions éclairées. Notre équipe de Solutions cliniques est là pour vous soutenir dans l'identification des indicateurs pertinents. Communiquez avec nous.



À CHAQUE ÉTAPE, NOTRE ÉQUIPE D'EXPERTS VOUS ACCOMPAGNE :

- ✓ OPTIMISATION :
diagnostic organisationnel 360°
- ✓ GESTION DES RH :
recrutement, rétention,
coaching en gestion
- ✓ ACHAT/VENTE :
évaluation de la valeur marchande
de cliniques médicales
- ✓ RÉALISATION PROJET CLINIQUE :
plans d'affaires, prévisions financières
et gestion de projet clés en main
- ✓ SERVICE-CONSEIL :
support pour adoption
de nouvelles technologies

LA RISTOURNE FONDS FMOQ



Une façon de redonner à nos clients

Fidèles à notre mission qui consiste à contribuer à la prospérité financière des médecins, nous nous attachons quotidiennement à vous offrir des produits et services de haute qualité au meilleur coût possible. C'est donc dans cet esprit, et grâce à une gestion rigoureuse, que nous partageons, cette année encore, une partie de nos surplus : ils sont ristournés à nos clients-investisseurs.

Le versement de la ristourne n'affecte pas les maximums de cotisation des régimes enregistrés

La ristourne est versée en septembre sous la forme d'un achat d'unités additionnelles dans le Fonds FMOQ dont la plus grande partie des actifs est détenue, et ce, pour chaque portefeuille (REER, CELI, REEE, non enregistré, etc.).

La ristourne étant considérée comme un revenu, elle n'affecte aucunement les maximums de cotisation permis dans les régimes enregistrés, comme d'ailleurs tous les autres revenus générés par les placements dans des portefeuilles enregistrés.

Votre ristourne 2024

Cette année, chacun des portefeuilles actifs des clients détenant des unités de Fonds FMOQ (à l'exception du Fonds monétaire FMOQ) à la date de distribution du 20 septembre, a été bonifié d'une ristourne de 0,025 %, ou 25 ¢ par 1 000 \$ d'actifs, et ce, selon la détention moyenne d'actifs à la fin de chacun des mois de septembre 2023 à août 2024 inclusivement.

Consultez votre relevé de placement ou visitez votre Espace client (onglet Transactions/Historique) pour découvrir le montant exact du dépôt dans chacun des portefeuilles concernés.

Merci de votre confiance !

NOUVELLES RÈGLES POUR LES FRV

Le gouvernement du Québec introduira des modifications aux fonds de revenus viagers (FRV) sous sa juridiction dès le 1^{er} janvier 2025, notamment concernant les plafonds de retrait. Ces changements vous permettront d'accéder plus facilement à vos fonds immobilisés.

Jusqu'à l'entrée en vigueur des modifications, les retraits de votre FRV sont encadrés par un minimum et un maximum annuels. Dès le mois de janvier, il n'y aura plus de maximum appliqué aux retraits pour les personnes de 55 ans et plus. À partir de cet âge, vous pourrez retirer autant de fonds que vous le souhaitez. Cependant, gardez en tête qu'il y aura davantage d'impôt à payer si vous effectuez des retraits importants. De plus, le calcul du maximum permis pour les particuliers de moins de 55 ans sera modifié. Jusqu'à présent, le revenu temporaire provenant d'un FRV était indexé par l'entremise de l'augmentation du maximum des gains admissibles annuels. Ce qui explique que le revenu temporaire maximal

était limité à 27 400 \$ en 2023, tandis qu'en 2024 ce montant s'élevait à 34 250 \$.

Les modifications aux FRV ne se limitent pas aux plafonds de retrait. Avant leur entrée en vigueur, vous pouvez transférer un certain montant d'un FRV vers un régime enregistré d'épargne-retraite (REER). Cette stratégie de désimmobilisation ne sera plus permise, ce qui signifie que vous ne pourrez plus transférer de sommes directement d'un FRV à un REER à partir du mois de janvier. La disparition des plafonds de retrait pour les personnes de 55 ans et plus ne permettra pas davantage la consolidation des FRV avec les REER. Maintenir une séparation entre ces comptes préservera la priorité du conjoint sur les sommes du FRV en cas de décès.

Un dernier changement majeur touche les personnes qui ne résident plus au Canada depuis au moins deux ans. À l'entrée en vigueur des modifications, elles ne pourront plus transférer leur FRV à l'étranger.



CONCOURS COTISEZ SANS Y PENSER

FÉLICITATIONS À NOS GAGNANTS!

Nous sommes ravis de constater que vous étiez nombreux à vouloir optimiser votre épargne et, par le fait même, à participer à notre concours « Cotisez sans y penser », organisé dans le cadre des célébrations de nos 45 ans à vos côtés.

Voici la liste des **10 gagnants** qui remportent chacun un **certificat-cadeau Ticketmaster de 500 \$** ! Nous leur souhaitons de bien profiter de leur prix pour vivre des moments mémorables en assistant à un concert, un événement sportif ou un spectacle de leur choix.

D^{re} Ingrid Marchand

D^{re} Nathalie Binette

D^{re} Thi-Phuong-Thao Huynh

D^r Benoît Robert

D^{re} Gabrielle Cardin

D^{re} Nadine Quévillon

M. Jean-François Gagné

D^r Dagmar Peters-Mainville

D^{re} Solange Bergeron

D^r Micaël Berger

Rappelons que tout client Fonds FMOQ, ayant installé de nouveaux prélèvements autorisés ou ayant majoré le montant des prélèvements existants, pendant la période du concours, était admissible au tirage. Chaque tranche de 500 \$ augmentait vos chances de gagner.

Nous vous remercions de votre participation !

CALENDRIER 2025

LE CALENDRIER FONDS FMOQ EST MAINTENANT DISPONIBLE !

Si vous avez commandé votre calendrier l'année passée, vous auriez dû le recevoir, début octobre, sans en faire la demande.

Si vous ne l'avez pas reçu ou que vous avez besoin d'exemplaires supplémentaires, veuillez remplir le formulaire à : fondsfmoq.com/CALENDRIER

Merci de votre intérêt.



INFORMEZ-VOUS!

BONIFICATION DE 100 \$

à l'ouverture d'un nouveau
REEE Fonds FMOQ

avec un dépôt minimum de 1 000 \$

Certaines conditions
s'appliquent.
Visitez : [fondsfmoq.com/
promotion-reee](https://fondsfmoq.com/promotion-reee)

Offre destinée aux
médecins, optométristes
et leurs proches



Contexte économique

Au cours des derniers mois, la croissance de l'économie mondiale est restée modeste. Dans la majorité des pays, les consommateurs et les entreprises continuent de subir les conséquences de la récente période de taux d'intérêt élevés. Par ailleurs, les pressions inflationnistes s'atténuent dans l'ensemble des pays. Cela a permis à plusieurs banques centrales de poursuivre la baisse des taux directeurs.

Au Canada, l'économie continue à éprouver certaines difficultés. La croissance du PIB a ralenti et le taux de chômage a augmenté. Bien que le taux d'inflation ait enfin atteint la cible de 2 %, les consommateurs vivent au quotidien avec les conséquences des hausses de prix des dernières années. Plusieurs doivent renouveler leurs emprunts hypothécaires à des taux supérieurs, ce qui affecte leur budget. Les ventes d'automobiles ont augmenté au cours de l'été, mais elles demeurent inférieures au niveau de décembre 2023. La faiblesse de l'économie a permis à la Banque du Canada de poursuivre le cycle de baisses de taux entamé en juin dernier.

Aux États-Unis, la croissance se maintient, mais à un rythme plus lent qu'en 2023. Au cours des derniers mois, la baisse du prix de l'essence a redonné confiance aux consommateurs. Ainsi, on observe une forte croissance des ventes d'automobiles. Notons toutefois la détérioration du marché de l'emploi. En effet, la hausse du taux de chômage et la révision à la baisse des données sur la création d'emplois ont fait sourciller la Réserve fédérale (Fed). Cette dernière, forte du double mandat de gardienne de l'inflation et de l'emploi, a décidé d'y aller d'un sérieux coup de barre en abaissant le taux directeur de 0,50 % lors de sa rencontre du 18 septembre.

Outremer, la croissance s'est améliorée par rapport à 2023. Les progrès sont tout de même modestes et la situation demeure fragile. L'économie mondiale n'est pas à l'abri des nombreux foyers de tension géopolitique. À titre d'exemple, le coût du transport maritime, qui avait augmenté en début d'année à la suite d'attaques au Moyen-Orient, est demeuré élevé. Le risque de dérapage du conflit en Ukraine est de plus en plus fort et constitue une source d'incertitude, notamment en Europe.

L'économie allemande s'est contractée au cours des derniers trimestres. Sa production industrielle a chuté : en l'espace de 18 mois, la production de véhicules et de produits électriques a diminué de près de 15 %. Heureusement, la croissance des autres pays de l'Union européenne compense partiellement ce recul. Au Royaume-Uni, la croissance a été relativement forte au cours des derniers trimestres, mais la situation pourrait changer. Le nouveau gouvernement travailliste déposera en octobre un budget qui pourrait amener une certaine austérité dans les dépenses de l'État.

En Chine, les difficultés se poursuivent. Le ralentissement, qui affectait surtout le secteur immobilier, s'est propagé à la consommation et à la production industrielle. Les autorités maintiennent des programmes de relance pour soutenir le secteur immobilier et la consommation. Les résultats sont peu probants. La croissance pourrait donc être inférieure aux ambitions du gouvernement chinois.

Malgré les nombreuses tensions géopolitiques, le prix du pétrole a baissé au cours du troisième trimestre. Le prix du baril est ainsi passé de 81,50 \$ US à la fin juin à environ 72 \$ US en fin de trimestre. Cela est dû à la baisse des anticipations de consommation pour les prochains trimestres.

Politique monétaire et titres à revenu fixe

Au troisième trimestre, plusieurs banques centrales ont poursuivi l'assouplissement de leur politique monétaire en abaissant leur taux directeur.

C'est notamment le cas de la Banque du Canada. On se souvient que cette dernière avait brisé la glace en abaissant son taux directeur de 0,25 % en juin. Elle a poursuivi sur cette tendance en procédant à deux baisses supplémentaires de 0,25 % en juillet et en septembre. Le taux directeur canadien s'établit donc à 4,25 %. Les marchés anticipent actuellement des baisses totales de 0,75 % d'ici la fin de 2024. La faible croissance de l'économie et la baisse progressive de l'inflation au pays donnent à la Banque du Canada une bonne marge de manœuvre pour continuer à baisser le taux directeur.

Aux États-Unis, la Fed a pris un peu plus de temps avant d'entamer son cycle de baisses de taux. À la mi-septembre, la baisse du taux d'inflation et le net ralentissement du marché de l'emploi ont toutefois convaincu les autorités monétaires de procéder à une baisse de 0,50 %. La Fed est particulièrement attentive au marché du travail. Son président, Jerome Powell, déclarait en septembre : « Si le marché du travail devait ralentir de manière inattendue, nous aurions la possibilité de réagir en réduisant les taux plus rapidement. »

En Europe, la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque d'Angleterre ont tenu deux réunions chacune durant le troisième trimestre. Toutes deux ont décidé de réduire leurs taux de seulement 0,25%. Les autorités européennes font preuve de prudence puisque d'inflation demeure élevée. La BCE estime que le taux d'inflation sera en moyenne de 2,5 % cette année et de 2,2 % en 2025. Selon ses plus récentes prévisions, ce n'est qu'en 2026 que l'inflation passera finalement sous la barre du 2 %.

En toute fin de trimestre, la Chine a donné une nouvelle orientation à sa politique monétaire. Afin de stimuler l'activité économique, les dirigeants chinois ont décidé d'abaisser le taux d'intérêt payé sur les dépôts des banques à la banque centrale et de diminuer le ratio de réserves qu'elles doivent y conserver. Par ces mesures, la banque centrale chinoise vise à contribuer à l'atteinte de la cible de croissance du PIB de 5 %.

SURVOL DES MARCHÉS FINANCIERS | FIERA CAPITAL

Les baisses de taux directeurs et les anticipations des baisses à venir ont changé l'allure de la courbe des taux. En effet, durant le troisième trimestre, la pente de la courbe de taux du marché obligataire canadien est redevenue normale. À la fin de juin, la courbe était inversée, c'est-à-dire que les obligations de courtes échéances se négociaient à des rendements plus élevés que celles d'échéances plus longues. En cette fin de troisième trimestre, les obligations du Canada d'échéance de 2 ans se négocient à environ 2,90 %, celles d'échéances de 10 ans à 2,95 % et celles d'échéances de 30 ans à plus de 3,10 %. C'est un retour à la normale. Dans l'ensemble des échéances, les taux ont baissé, ce qui a permis aux portefeuilles obligataires d'enregistrer des rendements positifs.

Le dollar canadien a fortement fluctué durant le trimestre. Le fait que la Banque du Canada ait précédé la Fed dans ses baisses de taux a contribué à la faiblesse du dollar canadien. Durant le troisième trimestre, celui-ci est passé de 0,731 \$ US à 0,737 \$ US après avoir touché un creux de 0,7208 \$ US. Notons que la baisse du prix du pétrole a également contribué à la relative faiblesse de notre devise.

Marchés boursiers

Durant le troisième trimestre, les marchés boursiers ont affiché des rendements positifs et plusieurs indices ont touché de nouveaux sommets. Cette progression n'a toutefois pas été linéaire. Au contraire, les marchés ont traversé plusieurs périodes de forte volatilité. Ainsi, entre le sommet atteint à la mi-juillet et le creux du 5 août, l'indice NASDAQ a chuté de plus de 13 % alors que le S&P 500 a reculé de 8,5 %. Cette faiblesse des marchés s'explique surtout par les résultats financiers décevants et la surévaluation de certains géants de la technologie. Un scénario similaire semblait se dessiner en septembre, mais la décision de la Fed d'abaisser de 0,50 % son taux directeur a raffermi la confiance des investisseurs. À partir de la mi-septembre, la hausse des titres américains s'est propagée à l'ensemble des secteurs. Cela a permis à l'indice S&P 500 de terminer le trimestre près de nouveaux sommets.

Le marché boursier canadien a également connu un excellent trimestre. Les grandes et les petites capitalisations ont été soutenues par des résultats financiers généralement supérieurs aux attentes. Les baisses de taux directeur, la publication de plusieurs indicateurs économiques favorables et les bons résultats du secteur bancaire ont contrebalancé les baisses de prix de plusieurs ressources naturelles, comme le pétrole et le cuivre.

Durant le troisième trimestre, les marchés boursiers outremer ont également connu des périodes de volatilité. Pour l'ensemble du trimestre, les actions européennes ont enregistré des rendements plus modestes. Même le marché japonais, qui s'est illustré au cours des récents trimestres, a connu un recul.

À l'horizon

L'assouplissement des politiques monétaires devrait se poursuivre au cours des prochains trimestres. En Amérique du Nord, les indices d'inflation ont progressivement baissé et sont de retour à leur niveau cible. Bien que certaines pressions demeurent présentes dans les secteurs de l'immobilier et des salaires, les banques centrales semblent confiantes. Les baisses de taux devraient se poursuivre.

L'économie nord-américaine est en train de concrétiser l'atterrissage en douceur souhaité. En d'autres termes, les hausses de taux d'intérêt ont permis de combattre efficacement l'inflation sans provoquer de récession.

Ainsi, les consommateurs canadiens ont traversé une période difficile, la pandémie de COVID-19 ayant été suivie d'une explosion des prix, puis d'une forte hausse des taux d'intérêt. Plusieurs ménages ont dû modifier leurs habitudes de consommation, réduire certaines dépenses et faire des sacrifices. Malgré la baisse de l'inflation, les prix ne reviendront pas aux niveaux pré-pandémiques. Cependant, les rattrapages salariaux permettront à une majorité de retrouver leur niveau de vie souhaité.

La réalisation de cet atterrissage en douceur permettra le début d'un nouveau cycle économique. Au cours des 12 à 18 prochains mois, les marchés boursiers devraient donc connaître une période de croissance soutenue. Les rendements boursiers devraient dépasser ceux des obligations. Il faut toutefois souligner que les marchés ont récemment progressé de façon importante en anticipation de cet atterrissage en douceur. Nous croyons que l'amélioration des conditions économiques permettra aux entreprises d'accroître leurs bénéfices. Cela permettra aux rendements boursiers de continuer de progresser, toutefois à un rythme moindre qu'au cours des derniers mois.

En début de cycle économique, les actions des pays émergents et le marché boursier canadien sont normalement privilégiés. Ces marchés ont récemment accusé un peu de retard sur le marché boursier américain. Sur la base des ratios cours/bénéfices, les actions canadiennes constituent actuellement une aubaine, par rapport au marché américain.

À cet égard, dans les portefeuilles équilibrés où la politique de placement nous le permet, nous surpondérons actuellement les actions canadiennes et celles des pays émergents. En contrepartie, nous sous-pondérons légèrement les actions américaines et celles des autres marchés étrangers développés.

RENDEMENTS ANNUELS COMPOSÉS (%) ET VALEURS UNITAIRES DES PARTS (\$) AU 30 SEPTEMBRE 2024

FONDS FMOQ	1 an (%)	2 ans (%)	3 ans (%)	4 ans (%)	5 ans (%)	10 ans (%)	15 ans (%)	20 ans (%) ou depuis création	(\$)
MONÉTAIRE	4,83	4,51	3,27	2,48	2,15	1,50	1,26	1,67	10,014
ÉQUILIBRÉ CONSERVATEUR	14,94	9,03	3,23	4,21	3,75	3,89	s.o.	4,18 (2013-04-05)	12,336
OMNIBUS	19,43	12,56	4,63	6,85	6,21	5,40	6,06	5,68	32,140
PLACEMENT	20,14	13,13	5,04	7,58	6,23	6,04	6,32	5,96	36,879
REVENU MENSUEL	22,26	12,57	6,55	9,72	7,38	5,01	6,52	5,71 (2006-10-06)	12,872
OBLIGATIONS CANADIENNES	11,92	4,70	-0,99	-1,85	-0,30	1,31	2,21	2,83	10,498
ACTIONS CANADIENNES	25,00	15,99	7,63	12,30	10,10	6,89	7,68	7,13	33,311
ACTIONS INTERNATIONALES	25,13	20,69	7,44	11,38	10,15	9,87	10,09	7,34	19,876
OMNIRESPONSABLE	21,97	13,96	5,76	7,18	7,16	s.o.	s.o.	6,98 (2016-09-16)	15,622

FLUCTUATIONS DES MARCHÉS BOURSIERS* ET OBLIGATAIRES

Indices	Variation depuis 1 an	2024-09-30	Écarts	2024-06-28	Écarts	2024-03-28	Écarts	2023-12-29	Écarts	2023-09-30
S&P/TSX (Toronto)	22,8 %	24 000,37	9,7 %	21875,79	-1,3 %	22 167,03	5,8 %	20 958,44	7,3 %	19 541,27
S&P 500 (New York) **	34,7 %	7 793,98	4,3 %	7 469,47	5,0 %	7 114,41	12,8 %	6 308,46	9,0 %	5 785,28
MSCI EAEO (Europe, Australie, Extrême-Orient) **	21,8 %	3 338,78	5,5 %	3 166,22	-0,4 %	3 177,64	7,4 %	2 957,49	7,9 %	2 740,50
FTSE Univers (obligations canadiennes)	12,9 %	1 169,40	4,7 %	1 117,30	0,9 %	1 107,80	-1,2 %	1 121,50	8,3 %	1 035,80

* Ces pourcentages représentent les fluctuations des valeurs des indices. Ils n'incluent pas les rendements de dividendes. **Convertis en dollars canadiens.

Conseil et Investissement Fonds FMOQ inc. est une filiale en propriété exclusive de la Société de services financiers Fonds FMOQ inc., elle-même filiale à part entière de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et est le placeur principal des Fonds FMOQ. Il n'y a aucune commission, ni aucuns frais ou pénalité à l'achat ou au rachat des parts des Fonds FMOQ acquises ou rachetées par l'entremise du placeur principal. Veuillez lire le prospectus simplifié disponible dans le site Internet du placeur principal au www.fondsfmoq.com. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel ou annualisé, qui tient compte du réinvestissement de toutes les distributions. Les Fonds FMOQ ne sont pas couverts par la Société d'assurance-dépôts du Canada et ne sont pas garantis. La valeur des parts d'un fonds commun de placement fluctue fréquemment et rien ne garantit qu'un fonds marché monétaire pourra maintenir une valeur liquidative fixe, aussi, rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement futur. Le rendement annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 4,42 %, calculé pour une période de sept jours, terminée à la date du présent rapport ; il ne représente pas un rendement réel sur un an.

Les Fonds FMOQ sont évalués, aux fins de transactions, chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte pour opérations, à l'exception des jours où nos bureaux sont fermés, soit le lendemain du Jour de l'An et le lundi de Pâques. Nous effectuerons les transactions des Fonds FMOQ à chaque jour ouvrable de l'année, à l'exception des jours mentionnés.

Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 10 h pour qu'une transaction soit exécutée le jour même, sans quoi elle sera reportée au jour ouvrable suivant.

STRATÉGIES FINANCIÈRES ET SOLUTIONS

POUR VOUS, VOTRE FAMILLE ET VOTRE CLINIQUE

Les Fonds FMOQ ont été initiés par et pour les médecins afin que ces derniers puissent compter sur un **partenaire de confiance** pour leur **santé financière**. Pari réussi, car les produits et services signés « Fonds FMOQ » constituent la **référence** au sein de la **communauté médicale québécoise** depuis de nombreuses années.

Guidées par les **valeurs de confiance, de proximité et du meilleur intérêt du client**, nos équipes contribuent aussi bien à votre **prospérité financière** qu'à la **gestion optimale** de votre environnement de travail, **à toute étape de votre vie**.

